

Décision

Générale

colonial

Décision n° 237 Personnel autochtone

n° 237

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 2 du 28/02/1947

Date de publication
28 février 1947

Date du numéro
28 février 1947

TEXTE INTÉGRAL

Une permission d'absence de trois semaines (valable du 1^{er} au 21 mars 1947) est accordée au préposé des douanes Mohamed Ali, pour en jouir au Somaliland.